

COLLOQUE

**ÉCONOMIE COLLABORATIVE
ALTERNATIVE AU CAPITALISME**

**OU UBERISATION
DE L'ÉCONOMIE ?**

LUNDI 30 JANVIER 2017

Amphithéâtre 1

09h00 - 17h00

**UNIVERSITÉ DU LITTORAL CÔTE D'OPALE
21 rue Saint Louis - Boulogne-sur-Mer**

Accueil – café	9h15
INTRODUCTION GENERALE	9h45 – 10h05
<p>Thierry RIGAUX, PRCE, Vice-président délégué, Directeur du CGU de Boulogne-sur-Mer</p>	
INTRODUCTION : LA DEFINITION DE L'ECONOMIE COLLABORATIVE ?	
A. Entre utopie et renouvellement du capitalisme Sarah ABDELNOUR, MCF à l'Université Paris Dauphine	10h05 – 10h25
B. Des résultats contrastés, la vision d'un économiste Anne PERROT, Associée du Cabinet MAPP, Ancienne Vice-Présidente de l'Autorité de la concurrence	10h25 – 10h45
C. A la recherche d'une définition, la vision d'un juriste Sandrine CHASSAGNARD-PINET, Professeur à l'Université Lille 2 Droit et Santé	10h45 – 11h05
Débat avec la salle – pause-café	11h05 – 11h30
I. LE CONCURRENT	
A. L'exemple du secteur touristique Marie BLANCHARD, MCF à l'ULCO	11h30 – 11h50
B. La fiscalité de l'activité collaborative Suzie BRADBURN, MCF à l'Université de Caen	11h50 – 12h10
Débat avec la salle	12h10 – 12h30
Déjeuner libre	
II. LE PARTICULIER	
A. Un offreur de services (statut et protection au regard du droit du travail) Catherine MINET, MCF HDR à l'ULCO, Directrice du LARJ	14h00 – 14h20
B. Le consommateur collaboratif Sabine BERNHEIM-DESVAUX, MCF HDR à l'Université d'Angers	14h20 – 14h40

III. L'INTERMEDIAIRE

- A. La loyauté des plateformes numériques 14h40 – 15h00
Celia ZOLYNSKI, Professeur à l'Université Versailles Saint Quentin, Membre du Conseil National du Numérique
- B. Les plateformes numériques et le droit de la concurrence 15h00 – 15h20
Muriel CHAGNY, Professeur à l'Université de Versailles (Paris-Saclay), Directeur du master de droit de la concurrence et des contrats, Membre de la Commission d'examen des pratiques commerciales

IV. LES INSTRUMENTS

- A. Les biens mutualisés 15h20 – 15h40
Isabelle BUFFLIER, enseignant-chercheur, Skema Business School
- B. Les enjeux juridiques et sécurité des *blockchains* 15h40 – 16h00
Eric CAPRIOLI, Docteur en Droit (HDR), avocat à la Cour de Paris, membre de la délégation française aux Nations Unies

Débat avec la salle

16h00 – 16h30

ALLOCATION CONCLUSIVE - L'ECONOMIE COLLABORATIVE, LE REGARD DU DROIT PUBLIC

16h30 – 16h50

Manon ALTWEGG- BOUSSAC, Professeur de droit public, ULCO

Contacts :

Marie Blanchard : marie.blanchard@univ-littoral.fr

Sophie Moreil : sophie.moreil@univ-littoral.fr